

LA CROIX

BIMENSUEL CATHOLIQUE D'INFORMATION DU DAHOMEY

26e année - Numéro 377

Juin 1972 - 25 Francs CFA

L'ANARCHIE, LA DEMAGOGIE ET LE MEPRIS DE LA HIERARCHIE TUERONT L'ETAT SI LE CITOYEN NE LES TUE A TEMPS

(déclare le Président AHOMADÉGBÉ à "La Croix du Dahomey")

Comme la plupart des pays africains d'expression française, le Dahomey subit l'effet de l'accélération de l'histoire et emprunte pour son développement politique le chemin inverse de celui parcouru par l'Europe au 19e siècle.

Artificiellement créé par le colonisateur, le Dahomey actuel devait accéder à l'indépendance alors que sa population se constituait d'éthnies hétérogènes non encore suffisamment intégrées dans un ensemble national. L'Etat dahoméen a précédé la Nation dahoméenne alors que "jusqu'à ces dernières décades, la Nation était considérée comme le résultat d'un processus historique se développant et même s'achevant avant l'apparition de l'Etat ; celui-ci apparaît en dernier lieu, pour centraliser politiquement et juridiquement la Nation".

Après cinq années d'indépendance, le Dahomey, livré à lui-même comme on le voit, s'est révélé un pays difficile à gouverner à cause du système de partis qui a été légué à la République indépendante, et des mœurs politiques caractérisées par la politisation à l'extrême de tous les problèmes, la politique s'étant révélée comme un moyen de promotion sociale plus facile et plus rapide que l'effort et le mérite personnels. Et le sous-développement s'accueille d'année en année en guise de tribut à la souveraineté internationale et aux institutions démocratiques, legs du libéralisme colonial de l'après-guerre.

Cela, tous les régimes qui se sont succédés l'ont reconnu. Le Conseil Présidentiel, quant à lui, est décidé à faire de son mieux pour le bonheur de ce pays.

Le 7 mai dernier, une page de la nouvelle étape de notre Histoire nationale a été tournée. Le Conseil Présidentiel a changé de Président.

Clairement le nouveau Chef de l'Etat énonce sa décision : "nous nous évertuerons au triple plan politique, économique et social, à poursuivre, à notre façon, l'œuvre qui fut entreprise voici deux ans".

"Faire du Conseil Présidentiel un instrument efficace pour consolider notre souveraineté et notre dignité, pour affirmer davantage l'autorité de l'Etat, pour parfaire la cohésion et l'unité nationale etc..."

Or depuis quelque temps et pour l'observateur impartial, l'émissietement du pouvoir se poursuit à un rythme inquiétant. Le blocage des avancées



mens et de la sécurité sociale continue de faire mal aux travailleurs malgré la remise des 25 %.

Pour jeter un peu de lumière sur ces problèmes, malgré le peu de temps dont il disposait, le Président de la République a pu répondre aux questions de "La Croix du Dahomey".

Q. - Monsieur le Président, le Conseil Présidentiel a toujours préconisé le renforcement de l'autorité de l'Etat et, dans votre discours-programme, vous avez repris avec netteté le même thème en exposant l'esprit dans lequel vous concevez ce renforcement. Or pour l'observateur impartial, l'émissietement du

pouvoir se poursuit à un rythme inquiétant. Quelle mesure comprenez-vous prendre pour le renforcement de cette autorité indispensable à la survie de l'Etat ?

R. - Ce n'est pas par hasard que le Conseil Présidentiel préconise le renforcement de l'autorité de l'Etat, et ce n'est point non plus par hasard que j'ai accordé dans mon discours-programme la priorité à la restauration de cette autorité. Rien en effet, rien de positif ne s'élabora dans le désordre et l'indiscipline qui prennent instantanément la place laissée vacante par l'abdication de l'autorité. Dans notre pays en particulier, les

(Suite en page 4)

PUISQU'ILS Y TIENNENT !

De quoi parle-t-on ainsi ? Eh bien ! des Ecoles Catholiques. Et qui sont ceux qui y tiennent ? "Les Prêtres" répète-t-on un peu partout. En effet, certains esprits chagrins, en panne d'argument susceptible d'éclabousser encore davantage les Prêtres, se rabattent sur celui-ci qui ne manque pas de présenter une apparence presque convaincante "Si les Pères tiennent tant à l'école malgré tout ce

qu'en déblatère contre eux, c'est qu'ils y gagnent vraiment quelque chose".

Suivez-moi bien

Au fond, ce qui se dit là est vrai. Mais, pour être complet, après avoir assisté à la grande réunion qui s'est tenue au Collège Père Aupiais à Cotonou le 21 juin dernier, avec ensemble l'Episcopat et une délégation du Clergé tant missionnaire que dahoméen, une délégation des Religieuses

Réabonnez-vous !

(Suite en page 5)



APRES MOI
LE DELUGE !

Si vous êtes de ceux-là qui ont la malchance d'avoir un véhicule et si vous faites des courses en ville, alors, voici le seul trajet praticable que vos taxes routières vous autorisent à emprunter : de l'aéroport jusqu'au pont (pas le pont barrage ! attendez encore un peu !) vous avez une chaussée encore acceptable ; s'il y a quelques ornières, soyez assurés que deux à trois semaines plus tard, elles seront comblées ; car, pour ce tronçon, nous avons des camions du génie. Après tout, nous autres Dahoméens, nous pensons que les seuls étrangers et les seuls touristes qui veulent bien visiter notre pays si peu aménagé pour le tourisme arrivent par l'aéroport et se contentent de cette partie de la ville qui ressemble à tous les points de vue à leurs pays de provenance. Pour vos promenades, vous avez notre célèbre corniche qui, du niveau de la banque internationale pour l'Afrique de l'Ouest (IBAO) jusqu'à l'OCAM, vous fait à peu près un kilomètre. La route est bonne et parfois même à double sens, mais elle ne va pas très loin. Alors, n'allez pas trop vite. Prenez votre temps pour admirer notre port en pleine ville, le motel devenu hôtel depuis peu grâce à de bons investissements, et puis, cette maison privée bien coquette dont le mobilier, paraît-il, ferait envie à ceux du Palais de la Présidence ! La comparaison n'est pas dû au hasard : celui qui habite cette maison a du prendre ses références au Palais et n'a pas manqué de faire un peu mieux que l'Etat qui est constamment fauché. Mais, je disais, n'est-ce pas ? Nous parlions de routes et de taxes routières ! Revenons donc à nos moutons. Pas ceux que vous écraserez avec les porcs, les poulets, les chats et les chiens ! Ceux-là, les Autorités de la ville ont décidée depuis peu de leur faire la

(Suite en page 2)

10e RENCONTRE DE LA C. E. N. A. O. A COTONOU

Il se tiendra à Cotonou, du 5 au 20 août, la dixième rencontre de la conférence des Equipes nationales "Coeurs Vaillants - Ames Vaillantes" de l'Afrique de l'Ouest.

Rappelons que :

- les "Cœurs Vaillants" - Ames Vaillantes sont un mouvement d'apostolat des enfants, qui par leur action soutenue par les responsables, s'insèrent dans la pastorale communautaire du peuple de Dieu.

- le concile a proclamé solennellement l'apostolat des enfants en disant "les enfants ont aussi un apostolat propre à exercer : à la mesure de leurs possibilités, ils peuvent être de vivants témoins du Christ au milieu de leurs semblables" (Décret sur l'apostolat des laïcs n° 12).

- le 20 juillet 1966, le Pape Paul VI disait à des responsables du monde entier : "les enfants d'aujourd'hui, ce sont les hommes de demain. S'ils ont été dès leur jeune âge, orientés vers l'apostolat par une formation appropriée, ils seront en mesure de fournir un jour à l'Eglise les militants, jeunes et adultes, dont elle a besoin pour poursuivre sa tâche d'évangélisation dans ce monde en pleine transformation".

A la rencontre de Cotonou seront présents les responsables nationaux, délégués du Mali, du Sénégal, de la Haute-Volta, de la Côte d'Ivoire, du Togo et du Dahomey, représentant des miliers d'enfants.

Les travaux de ce rassemblement régional se répartissent de la façon suivante :

- du 5 au 11 août : assemblée générale de la C.E.N.A.O. qui sera la partie officielle de la rencontre. Au cours de ses assises, le bilan de la vie du mouvement dans les différents pays depuis le dernier rendez-vous de juillet 1969 sera fait.

A partir des points d'avance et de recul relevés, les responsables situent davantage la place et le rôle des enfants dans l'animation de tout ce qui fait leurs milieux de vie : maison quartier, jeux, places publiques, école, partout où ils se retrouvent et dans tout ce qu'ils font.

Ce travail se réalisera par l'élaboration des pistes d'action concrètes d'une campagne d'amitié qui, lancée sous forme de jeu à tous les enfants les invitera à vivre certaines valeurs humaines et chrétiennes : joie, accueil des autres, amitié, vérité... suivant les besoins et les manques observés par les éducateurs. Il sera échangé et étudié le problème des non-chrétiens en relation avec le mouvement ainsi que d'autres problèmes sur les coordinations inter-états et internationales conformément aux vœux de la commission épiscopale d'Action Catholique d'Afrique de l'Ouest et aux recommandations de l'assemblée générale du M.I.D.A.D.E (Mouvement International d'Apostolat des Enfants).

- du 12 au 20 août : les délégués nationaux auxquels s'ajouteront d'aut-

bref..en bref..bref..en bref

Le Cardinal José Garibi y Rivera de Guadalajara (Mexique) est décédé. Par testament le prélat défunt a demandé qu'on lui réserve une humble pierre tombale, sans la moindre inscription nominale. Les derniers désirs du défunt précisent : "Ma pierre

tres responsables du Togo et du Dahomey participeront à une session de formation.

Cette session sera une occasion pour approfondir la mission du mouvement à partir des faits de vie d'enfants après une réflexion préalable des responsables sur la connaissance du Christ, le témoignage personnelle de la vie de baptisé dans le milieu.

La pédagogie et l'adaptation du mouvement seront étudiées par des conférences données par des spécialistes mettant les responsables dans l'attitude permanente d'être fidèles aux intérêts des enfants.

La C.E.N.A.O. comme on le voit est une instance importante dans la vie du mouvement. Elle doit au cours de ses prochaines assises permettre aux "CV - AV" de vivre la réalité africaine et de décider des orientations pour les années à venir en vue d'aider un plus grand nombre d'enfants à acquérir le sens de l'initiative et de la responsabilité.

André Monsi Agbokam

SAUVONS LE PATRIMOINE

Devant les assauts de toutes sortes que subit notre Pays depuis son accession à la Souveraineté Nationale, ceux de ces derniers temps donnent à réfléchir et suscitent maintes hypothèses chez qui suivent de près ces apports extérieurs dont la répercussion influence dangereusement nos traditions et notre humanisme. A cet égard, je n'en veux pour preuve que certains comportements qui prennent rapidement corps chez nous au point d'anéantir nos valeurs propres !! - Certes, les apports étrangers ne sont pas à dédaigner dans la mesure où ils permettent de faire certaines comparaisons et d'appréhender nos propres problèmes dans l'optique d'une claire vision, à condition d'y choisir raisonnablement, tant il est vrai que tout le savoir n'est que de la réminiscence. Mais, pour ce qui concerne nos jeunes Etats indépendants et le Dahomey en particulier, que représentent ces apports à l'heure actuelle ? Quel profit en tirons-nous pour une meilleure structuration de nos organisations internes ? - Quel est le bilan des stages, des conférences, des séminaires, des colloques qui se succèdent depuis plus d'une décennie à la grande joie des participants ? Le profane continue de se demander à quoi servent tous ces déplacements et ce qu'ils rapportent au pays. Il ne comprend rien des flots de discours dont la Radio lui apporte l'écho. Il veut voir, il veut toucher du doigt ce que les stagiaires, les conférenciers lui ont apporté pour l'amélioration de son niveau de vie. - Certes, voyager c'est s'instruire, c'est rapporter quelque chose pour sa propre gouverne et, dans une certaine mesure, pour son pays. - Si vraisemblable que paraisse ce raisonnement, il n'est pas dans mes intentions, le rapportant ici de convenir avec son auteur et de nie le côté bénéfique de ces réunions auxquelles nous prenons part. Mais, comme je ne vois pas bien ou peu, pourquoi

tombale portera uniquement l'épitaphe : ci gît un pauvre pécheur qui vous demande une prière".



SIRUS

(Suite de la première page)

chasse au profit des abattois.
Je veux parler plutôt de
routes à dos de moutons.

Si vous avez donc la dév' d'avoir un véhicule qui vous coûte très cher (car il ne content pas toujours chers les voitures qu'ils sont volés ou lors la plaque minéralogique est corrodé d'un petit à ouvrir toutes les portes du garage central frais de la princesse) a évitez soigneusement tout secteur de la ville, qui est occupé entre la barrière principale de l'O.C.D.M. au sud, le levard Saint Michel au nord à l'ouest, et enfin, à l'est l'avenue Monseigneur Stein. Qu'il ne vous vienne surtout à l'idée d'allier du côté de Direction de la main-d'œuvre de Miniprix, de Sodathfaess Chasse-cafarde etc... Si vous avez des amis dans ces parages bien empruntez les "Gibemay" populaires. Vous vous tirerez mieux et à peu de frais. Pour le reste vous n'auriez qu'à vous faire faire un massage des reins en rendez chez vous. En tout état de cause vous aurez rendu un fier service à votre véhicule, pour avoir conservé son pot d'épiment, la boîte du pont et pneus.

Dans les grands pays, le tourisme est fait par les tochtines. Grâce à Dieu, n'en sommes pas encore là. Si la pauvre dahoméenne vous êtes se laisse tenter le tourisme et se mêle de vous connaître l'histoire du Dahomey à travers son Palais royal ou musée d'Abomey, ou bien prendrez sagement l'autoroute plus confortable du bord. Bien vous roulez à 10 kilomètres à l'heure sur le tracé qui va de Massi à Bohicon d'aventure vous voulez au le terrain plat pour pouvers les reliefs du nord, nez garde à cette route de car comme son nom l'indique, y a par là un "serpent fat" qui se transforme en escale et qui est fort friand de queux pour les véhicules. pourquoi se donner tant de si vous pouvez aller passer vacances à Lomé, circulez des avenues et des routes tonnées, aller jusqu'à où la colline de Klouto est nage pour votre confort et votre argent ? Il y a assez de temps que j'ai compris qu'un pays au Dahomey, il pas d'ingénieurs des chaussées. Des ingénieurs bâtiment vous en aurez veux-tu, en voilà ! La donnez-moi quelques mil pour vous construire une et je vous donnerai une pour deux mois et quelques ou trois villas somptueuses pour moi. Qui dit mieux reste, c'est tant pis pour véhicules et vos taxes roumènes moi la délivrer !

*Votre ami est abonné
Pourquoi pas vous?*

REFLEXIONS SUR LA DISPARITION D'AFRIQUE NOUVELLE

"Il faut que cela change". Cette rubrique apparaît dans les colonnes d'AFRIQUE NOUVELLE, dès les premiers numéros de l'hebdomadaire catholique en juin 1947. Rédigée le plus souvent par le fondateur du journal, le Père Marcel Paternot, elle donne dès le départ le ton à toute l'équipe de rédaction. Dans une Afrique qui sortait à peine de "l'effort de guerre", où des mouvements profonds commençaient à se manifester, il fallait une tribune pour tous les hommes de bonne volonté qui souhaitaient que commence et s'accélère la marche vers plus de justice, de dignité, de responsabilité.

Les années glorieuses

De nombreux organes de presse, rédigés et dirigés par des Africains, s'étaient déjà succédé dans certains pays, notamment au Dahomey. Mais ils étaient vulnérables, exposés à la pression et à la répression des autorités coloniales. Un journal fondé par décision de la quasi-totalité des évêques catholiques de l'Afrique Occidentale était plus difficile à museler. Certes les tentatives d'intimidation, de domestication et même les procès ne manqueront pas durant les 12 premières années de l'histoire du journal. Malgré tout, de 1947 à 1960, AFRIQUE NOUVELLE sera le porte-parole de toutes les aspirations légitimes de l'Afrique noire. Comme le rappelait le dernier numéro, la plupart des hommes politiques qui ont présidé aux destinées de leur pays depuis l'indépendance ont été, avant 1960, des collaborateurs occasionnels, - et certains très réguliers, du journal.

Est-ce à dire qu'AFRIQUE NOUVELLE faisait de la politique ? Une haute personnalité française qui occupait un poste important à Dakar entre 1956 et 1958 disait récemment à un ancien directeur du journal : "Vous ne faitiez pas de politique. Vous disiez la vérité et vous luttiez pour la moralité dans les mœurs, même politiques".

Outre cette liberté de parole, le succès et la popularité d'AFRIQUE NOUVELLE reposaient sur un vaste réseau d'information et de diffusion : dans presque tous les cercles de l'ex-A.O.F., il y avait un correspondant qui était aussi un dépositaire. Les nouvelles locales remplissaient des pages entières. Et par là-même, le journal servait de lien entre tous ceux qui, formés dans les mêmes écoles fédérales, constituaient la classe moyenne et aussi le meilleur ciment de l'unité de la fédération. Solidaires par un passé et des intérêts communs, et par une même aspiration à plus de dignité et de responsabilités, ces médecins, infirmiers, sages-femmes, pharmaciens, instituteurs, cadres administratifs, etc... trouvaient en AFRIQUE NOUVELLE un instrument de rencontre, d'échange, de promotion et ils en ont fait "leur" journal, sans distinction d'origine ou de confession.

Un rôle irremplaçable

Après des années si glorieuses, pourquoi AFRIQUE NOUVELLE a-t-elle été réduite à une disparition au moins provisoire, le jour de son 25^e anniversaire ? Malgré la lutte menée par le journal aux côtés de ceux qui voulaient sauvegarder l'unité de l'ex-Fédération, la balkanisation a fait éclater l'Afrique de l'Ouest. Les nouveaux Etats ont fait des options parfois divergentes sur le plan éco-

nomic et politique, les nouveaux dirigeants ont manifesté moins de patience devant les critiques. Il est devenu difficile pour AFRIQUE NOUVELLE de continuer impunément le combat pour la vérité. Pour survivre, il a fallu faire souvent de l'auto-censure et par là, émousser ce franc-parler qui a fait le succès de l'hebdomadaire. Dans le même temps, AFRIQUE NOUVELLE était concurrencée, dans son rôle d'information, par les journaux nationaux et la radiodiffusion. Les fonctionnaires fédéraux se repliaient sur leurs pays d'origine. Les fréts postaux augmentaient. Les recettes diminuaient par l'interdiction du journal en Guinée et la dévaluation du franc malien. La situation financière s'aggravait de jour en jour. Peut-être aurait-il fallu faire preuve de plus d'imagination et trouver, pour le journal, une formule neuve qui tienne compte des conditions nouvelles, afin que sa voie continue de retenir à travers l'Afrique et au-delà.

Il n'est peut-être pas trop tard. Son Exc. Mgr Thiandoum, archevêque de Dakar et président de la Commission épiscopale des Moyens de Communication Sociale de l'Afrique de l'Ouest francophone, laisse espérer qu'AFRIQUE NOUVELLE pourra renaiître sous une autre forme. Mais un nouveau départ est toujours une aventure et supposerait, dans le cas présent, que les anciens "fidèles" d'AFRIQUE NOUVELLE, ceux qui n'ont pas oublié les combats des années 50, soient rejoints par de plus jeunes et que tous s'unissent pour qu'AFRIQUE NOUVELLE ressuscité puisse reprendre la lutte pour l'unité et aide de nouveau les hommes de bonne volonté qui veulent édifier un monde plus juste et plus prospère.

Une leçon pour nous ?

Mais cette disparition, après 25 années d'une histoire bien remplie, comporte pour nous une autre leçon. Un journal catholique a toujours un rôle irremplaçable à jouer. Le Concile l'a affirmé avec force : "Pour imprégner pleinement des lecteurs d'esprit chrétien, il faut susciter et développer une presse authentiquement catholique, c'est-à-dire (...) publiée dans l'intention de former, d'affirmer et de promouvoir une opinion publique conforme au droit naturel ainsi qu'à la doctrine et à la discipline catholique".

S'il revient à l'homélie dominicaine de proclamer la Parole de Dieu" en habits du dimanche", le journal catholique présente cette même Parole" en habits de tous les jours". Il éclaire les faits de l'existence quotidienne et les péripléties de la vie du monde à la lumière de l'Évangile. Ainsi il aide le lecteur à "se former un jugement chrétien sur tous les événements" comme le demande encore le Concile ; il fait sans cesse le lien entre la doctrine et la vie, il traduit le Message éternel du Christ en gestes et en paroles d'aujourd'hui.

Il ne faudrait pas que les chrétiens découvrent ce rôle irremplaçable de leur journal seulement lorsqu'il disparaît. Le Dahomey a la chance d'avoir un organe de presse catholique qui bien sûr d'autres pays lui envient. Il ne faudrait pas attendre la mort de "LA CROIX DU DAHOMEY" pour que l'on s'en aperçoive.

Joseph-Roger de Benoist

ET VOTRE REABONNEMENT !



DANSI ET COCOU DANS : HOMICIDE INVOLONTAIRE ET EXCES DE VITESSE

Une campagne pour la sécurité vient de se terminer. En dépit des efforts constants de la Prévention Routière les accidents de la route se multiplient et font des victimes : des veufs, des veuves et des orphelins.

Monsieur Dansi, chauffeur au service de M. Yacoub René, le soir du 7 mai traverse le boulevard St Michel à 80 km/h aux commandes de la voiture Peugeot 404 de son employeur. Lors du croisement avec le cyclomotoriste Cocou employé de bureau au salaire mensuel de 15.600 francs, celui-ci vire brusquement à gauche. Il est broyé et meurt sur le coup et laisse 3 femmes et 7 enfants âgés de 1 à 15 ans. Quels sont, les droits des parents du défunt ?

Sur le plan pénal Dansi le chauffeur est coupable d'homicide involontaire et d'excès de vitesse, la vitesse étant limitée, depuis 1967, dans la Commune de Cotonou, à 40 km/h pour les camions et 50 km/h pour les voitures légères.

Dans le domaine de la responsabilité civile, la victime Cocou qui a coulé brusquement et de façon imprévisible la route au conducteur de la 404 a concouru à la réalisation du sinistre puisqu'elle lui devait la priorité qui non seulement est une invitation à la prudence mais aussi un droit. Par conséquent la responsabilité doit être partagée et selon les Tribunaux, elle pourrait l'être aux environs de la moitié. En ce qui concerne la réparation du dommage aux parents de la victime quelques problèmes se posent.

Souvent les veuves n'ont fait qu'un mariage coutumier, donc sans aucun écrit attestant l'acte. En s'adressant au Tribunal de conciliation des époux ce dernier délivre un acte de mariage à titre posthume aux veuves et établit le jugement supplétif d'acte de naissance des enfants, ces pièces étant indispensables pour établir le lien matrimonial, et la filiation des enfants et pour savoir le nombre d'enfants qu'a chaque veuve.

A Lagos, en 1974 : deuxième festival mondial des arts et de la culture nègres

Le deuxième Festival mondial des arts et de la culture nègres aura lieu en octobre 1974 à Lagos, Nigéria. C'est ce que viennent d'annoncer, au cours d'une conférence de presse tenue au siège de l'ONU à New York, le ministre nigérian de l'Information et du Travail, M. Anthony Enahoro, qui préside le comité international du festival, et son secrétariat général, M. Alioune Diop, directeur de la Société Africaine de Culture.

Toutes les disciplines des arts, du spectacle et des lettres - sculpture, peinture, artisanat, musique, ballet,

En outre quand les enfants sont mineurs il faut qu'il y ait un tuteur pour les représenter. Le Tribunal exige la production d'un procès verbal de conseil de famille homologué par le Tribunal dans lequel sont indiqués les biens laissés par le défunt. Et c'est ce conseil qui choisit le tuteur et son remplaçant appelé subrogé tuteur.

Ces préalables assurés le Tribunal dans l'attribution des dommages-intérêts aux veuves tiendra compte de leur préjudice moral résultant de la mort d'un être cher, et de leur préjudice matériel au cas où le défunt subvenait à leurs besoins.

Pour les orphelins qui sont tous mineurs en l'espèce la juridiction de jugement devra tenir compte de cette minorité. Plus l'enfant est jeune, plus élevé sera son préjudice matériel, car il faudra plus de temps et d'argent pour le mener à la majorité. Mais le Tribunal ne peut octroyer de l'argent que dans la limite de la demande des parties. Aussi est-il souvent souhaitable que l'on demande beaucoup pour donner un large pouvoir d'appréciation aux juges. Dans le cas de l'espèce si le tuteur sollicite 50.000 francs pour l'enfant le moins âgé, le Tribunal ne pourra pas lui allouer 100.000 francs, il outreraise ses droits. Mais si les préventions doivent être élevées, elles doivent l'être raisonnablement, car ici comme ailleurs un équilibre est à maintenir.

Pour la victime Cocou qui est pour partie responsable de l'accident la somme allouée aux veuves et aux orphelins sera amputée dans la proportion de la part de responsabilité mise à sa charge.

Le patron du chauffeur est déclaré responsable des condamnations pécuniaires qui frappent Dansi. Mais comme tout véhicule automobile doit être assuré, c'est généralement l'assurance qui paie les dommages-intérêts.

théâtre, cinéma, littérature, mode - seront représentées à ce festival qui durera quatre semaines. Des travaux sont déjà en cours à Lagos en vue de la construction d'une cité-satellite près de la capitale et d'un nouveau théâtre.

On se rappelle que la première manifestation de ce genre a eu lieu en 1966 à Dakar, sous la présidence de M. Léopold Sédar Senghor, Président de la République du Sénégal. Le festival mondial des arts nègres avait attiré alors 3.000 participants et 20.000 visiteurs. On pense que le festival 1974 réunira 10.000 artistes et quelque 100.000 touristes. Une participation particulièrement importante est attendue des Etats-Unis, qui, avec leurs 30 millions de citoyens d'ascendance africaine, constituent la deuxième communauté noire dans le monde.

L'anarchie, la démagogie et le mépris de la hiérarchie tueront l'Etat si le citoyen ne les tue à temps

(déclare le Président AHOMADÉGBÉ à La Croix du Dahomey*)

(Suite de la première page)

causes profondes de la crise d'autorité semblent essentiellement plonger leurs racines dans le tribalisme, la politique et le népotisme, sans parler de la corruption sous toutes ses formes.

Notre pays en était, dans la crise de l'autorité de l'Etat, à un point si bas qu'aucune mesure de redressement ne peut s'accompagner instantanément de résultats spectaculaires. Par ailleurs, quelque judicieux que soient les remèdes préconisés, ils ne sauraient porter leurs fruits que dans la mesure où chaque citoyen admettra que le mal existe, le déplorera et se mobilisera sincèrement pour l'enrayer. Toute la question, pour nous Dahoméens, est de connaitre notre option face à cette dernière condition.

Ce qui est certain et facile à prédire, c'est que, à très court terme, l'anarchie, la démagogie et le mépris de la hiérarchie tueront l'Etat si le citoyen ne les tue à temps.

Le gouvernement quant à lui n'a nullement l'intention de laisser le désordre et l'indiscipline déborder l'Etat. Aussi les combattront-il résolument, en recourant toujours à la persuasion, car il mise sincèrement sur le bon fond civique de nos compatriotes. Mais si les citoyens choisissent d'élibérément de rester sourds à la voix de la raison, le gou-

vernemment se verrait contraint, la mort dans l'âme, d'utiliser les grands moyens. Cette ultime ressource de détresse ne sera mise en jeu qu'en cas de force majeure et comme solution de sauvegarde pour le pays.

Q. - Les syndicats constituent la courroie de transmission entre le gouvernement et la masse des travailleurs. Monsieur le Président qu'attendez-vous d'eux ?

R. - Je considère moins les syndicats comme "courroie de transmission" que comme agents de liaison entre la masse des travailleurs et le gouvernement. Car les termes "courroie" et "transmission", termes de mécanique par excellence, impliquent la communication d'un mouvement entre ces deux éléments. Or le gouvernement n'a pas d'action à imprimer aux travailleurs pas plus qu'il ne doit en recevoir d'eux.

Cette indispensable précision appartient, et pour répondre à votre question, je n'attends des syndicats que de les voir jouer leur rôle de syndicats, ce qui requiert plus de civisme et plus de dignité qu'on ne le suppose généralement.

Les syndicalistes seraient honorairement dans la peau de syndicalistes, bien entendu s'ils sont syndicalistes jusqu'au bout des ongles, ce qui est une question de convenance person-

nelle, mais encore et surtout, s'ils pensent et agissent en Dahoméens avant tout, ce qui est une nécessité impérieuse dictée par l'instinct de conservation. Car le Dahomey n'est ni la France ni les Etats-Unis d'Amérique, pas plus qu'il n'est d'ailleurs l'Union Soviétique ou l'Allemagne de l'Est.

Il convient de dire sans ambiguïté qu'un syndicaliste aurait tort de souscrire à la thèse selon laquelle il y aurait en lui un citoyen et un syndicaliste. Pareille dualité n'est pas de mise. Le syndicaliste dahoméen est un Dahoméen qui fait du syndicalisme, c'est-à-dire qui se charge d'assurer à ses mandants, les travailleurs, le maximum d'avantages sociaux. Le gouvernement ne peut qu'admettre cette définition, mais il ne saurait tolérer que le syndicalisme serve de paravent à des arrières-pensées politiques. Cela doit être clairement dit et entendu.

Q. - Comment envisagez-vous de considérer les problèmes de déblocage des avancements et de la Sécurité sociale ?

R. - Tout ce qui a trait au déblocage des avancements et à la sécurité est subordonné - cela va de soi - à nos disponibilités financières. Dès que l'Etat a pu faire face à la suppression des abattements, il a restauré les salaires. Il étudie activement les deux étapes naturelles qui doivent consolider la suppression de l'impôt de solidarité, à savoir le retour à l'avancement normal et la généralisation de la Sécurité Sociale.

Ce qu'il faudrait que les travailleurs sachent, c'est que le gouvernement veut sincèrement leur bien-être qui, par voie de conséquence, est aussi le sien, mais que ses libéralisations sont naturellement limitées par ses ressources.

Q. - Monsieur le Président, il y a quelques ans, le Dahomey a connu une série de poses de premières pierres. Le peuple attend. Sous votre conduite y aura-t-il des réalisations ?

R. - Il s'écoule fatidiquement quelque temps entre la pose de la première pierre d'une usine et l'inauguration officielle de cette dernière. Il serait

injuste de dire qu'il y aurait réalisations sous mon mandat en particulier. Le Conseil Présidentiel un, et les industries qu'il aura lancées ne démarreront pas nécessairement toutes de son temps. Qu'est donc que six ans - et à plus forte son deux ans - lorsqu'il s'agit concrètement sur le terrain, un projet de quelle importance dont tout dossier tient dans une simple chemi

Il est donc également injuste de sinuer qu'il n'y a eu que des performances pénibles, à l'exclusion réalisations. Depuis son avènement le Conseil Présidentiel a bel et inscrit des réalisations à son actif. La chose est incontestable. Peut-être que les projets aient été cependant le mandat de tel membre Conseil Présidentiel, et que les inaugurations se fassent durant le mandat de tel autre membre du Conseil Présidentiel. Ce qui compte, c'est que bilan dont sera crédité le Conseil, je le répète, est un.

Q. - Alors que vous étiez chef du gouvernement, justice a été rendue au fait de la réalité chinoise et Dahomey a reconnu la République Chinoise Populaire. Par la suite, aucunement non constitué, n'a pas semblé approuver cette situation. Que sera votre politique vis-à-vis de Pékin ?

R. - Le moment venu, le gouvernement dahoméen prendra dans ce domaine les décisions appropriées.

Q. - Par rapport au passé lequel s'est traduit dans les relations avec une coopération accrue du Dahomey avec les pays amis. A l'heure du Conseil de l'Entente le Dahomey aura-t-il une nouvelle position ?

R. - Le Dahomey a toujours été partisan des groupements régionalistes et n'a aucune raison de changer d'option à ce sujet.

Merci Monsieur le Président.

Interview recueillie par Barthélémy Cakpo
Cotonou, le 13 juillet 1971



Sri Lanka. Dans ce décor très oriental, le Premier Ministre Madame Bandaranaike prononce un discours célébrant la naissance de la nouvelle République. (Photo O.C.P.I.)

L'origine de la lune demeure inexpliquée

Les cinq Instituts de Recherche de la République Fédérale qui ont déjà participé jusqu'à présent à l'étude des roches lunaires viennent de recevoir de la marchandise toute fraîche, puisée dans l'ample collection de roches rapportée par l'expédition Apollo XVI. L'Institut Max-Planck de physique nucléaire à Heidelberg, l'Institut géologique de l'université de Tübingen, l'Institut Max-Planck de chimie à Mayence, l'Institut de chimie nucléaire à l'université de Munich et l'Institut minéralogique de Munich également devaient recevoir les "morceaux de lune" à la fin du mois de

juillet et la poussière lunaire dans le fin du mois de juin.

Au total, 150 groupes de chercheurs participent à l'examen des fragments de lune dans le monde entier. C'est d'entre eux dispose en moyenne 1 kilo de matière pour les analyses chimiques et physiques. Comme le démontre le professeur Wolf Von Engelhardt de l'Institut de Tübingen, "j'aimerais que la Terre n'a pas été extra-mars de manière aussi détaillée et les méthodes les plus modernes les astrophysiciens, physiciens, chimistes, géophysiciens, géologues et minéralogistes". Et pourtant, malgré ce dépôt de cet extra-ordinaire débris de matière grise, l'éénigme de l'origine de la lune n'est pas résolue.

(Suite en page)

PUISQU'ILS Y TIENNENT !

(Suite de la première page)

et aussi du laïcat dahoméen, pour être complet, je dois affirmer que « attention ! suivez-moi bien - c'est tout le monde au Dahomey qui tient à l'école catholique, mais, et ceci est très important, chacun pour des raisons particulières qui n'ont rien à voir avec les inventions méchantes des langues diaboliques qui ne savent que détruire.

Au rendez-vous du 21 juin

En effet, ce 21 juin 1972, au Collège Aupiais, chaque catégorie des participants, après avoir longuement, à part soi, examiné au cours de la matinée, le grave problème des écoles catholiques, a eu à exposer dans l'après-midi, les conclusions auxquelles elle a abouti.

Le Clergé, pour sa part, s'est rappelé les raisons pressantes qui ont poussé les premiers missionnaires à créer les écoles chez nous. Il est encore tout saisi des paroles insistantes qui ont retenti au Concile du Vatican II, qui proclame, entre autres dans le décret sur l'Activité Missionnaire, qu'il faut considérer les écoles, "non seulement comme un moyen privilégié pour former et éléver une jeunesse chrétienne, mais en même temps comme un service de très haute valeur pour les hommes, surtout pour les Nations qui montent, pour éléver la dignité humaine et préparer des conditions plus humaines". Le Clergé, en parcourant le décret sur l'apostolat des laïcs, ne peut pas ne pas remarquer l'injonction catégorique qui lui est signifiée, à propos "des écoles, des collèges et des institutions catholiques consacrées à l'éducation qui doivent susciter chez les Jeunes le sens catholique et l'action apostolique". Et cependant, en face des difficultés qui paraissent aujourd'hui insurmontables et pour ne pas laisser durer plus longtemps une injustice sociale que les Grands par leur silence donnent l'impression d'encourager, le Clergé s'est demandé avec angoisse s'il ne vaut pas mieux, dans ces conditions déposer ce service séculaire que l'Eglise a jusqu'ici généreusement rendu au pays. C'est dire que le Clergé tient à ses écoles parce qu'elles sont un moyen privilégié pour former un pays. Mais les conditions matérielles sont telles qu'il croit avoir le droit de chercher d'autres moyens, si celui-là ne veut plus répondre.

Parties d'autres considérations non moins apostoliques, les Religieuses, comme l'Épiscopat, ici avec plus de nuance, là, de façon plus catégoriques, ont débouché sur la même

conclusion ; si la situation actuelle doit continuer, peut-être vaudrait-il mieux renoncer aux écoles.

Mais, une catégorie qui a exprimé sa volonté de maintenir à tout prix l'enseignement catholique, c'est celle des laïcs qui assistaient à la réunion. Pour conserver au Dahomey son cachet particulier de pays de croyants, pour assurer la paix et garantir l'avenir, pour barrer la route au vent déséchant de l'indifférence religieuse et de l'athéisme qui favorise le laïcisme si souvent sectaire des écoles qui ne sont pas confessionnelles, il faut absolument que rien ne jette le doute sur l'avenir des écoles catholiques dont la survie doit être garantie. C'est ainsi qu'a parlé le laïcat. Tout est là en effet. Comment ?

Comment garantir aux enseignants un salaire moins ridicule ?

Comment procurer aux évêques le moyen de porter sans désespoir les finances scolaires qui les écrasent ?

Comment surtout, et tout le monde y a insisté, comment réintroduire parmi le personnel de nos écoles, ce sens de la discipline, cet amour désintéressé du devoir et cette haute estime des valeurs chrétiennes qui ne semblent plus transparaître dans la vie de la plupart d'entre eux ?

Comment ? Comment ?

Jusques à quand chercherons-nous, tandis que les jours avancent et que l'arrivée des vacances fait songer à la rentrée scolaire toute proche ?

Mais peut-être qui lis ces lignes, et qui sais réfléchir, toi qui aimes ton pays et tiens son total épousagement, peut-être as-tu une réponse, même si elle n'est que partielle, pourvu qu'elle soit réaliste et concrète ?

Si tu relisais l'article du dernier numéro de ton journal "LA CROIX DU DAHOMEY" sur le sujet qui nous occupe et si tu cherchais avec nous, tu aurais certainement une proposition à nous faire, et, ensemble, nous trouverions peut-être ! ...

1er Juillet 1972
Georges Houyemé

EN BREF

L'Afrique du Sud a acquis la licence de l'avion de combat français Mirage F.1. Il ne lui reste plus qu'à commencer la mise en place de la chaîne de production.

Les dépenses militaires mondiales se chiffrent à 200 milliards de dollars par an, plus que les revenus des populations d'Afrique, de l'Asie du Sud et de l'Extrême-Orient réunies. Elles absorbent entre 6 et 6,5 % du produit mondial, soit deux fois et demi ce que les gouvernements dépensent pour la santé, une fois et demi ce qu'ils consacrent à l'éducation, et quatre fois le montant de l'aide économique accordée aux pays en voie de développement. Les gouvernements

consacrent 25 milliards de dollars par an à la recherche militaire et 4 milliards à la recherche médicale.

Ces chiffres sont extraits d'une brochure publiée par l'O.N.U. résulat d'une enquête de l'O.N.U. sous le titre "conséquences économiques et sociales de la course aux armements et des dépenses militaires".

Au Maroc, les experts de l'O.N.U. ont découvert une immense gisement de sel. Là va se créer la première carrière de sel gemme d'Afrique.

• 32 religieuses de 8 instituts différents ont été autorisées par l'Archevêque de San Salvador, Mgr Chavez y Gonzalez, à célébrer la liturgie de la parole, les baptêmes, les mariages et les funérailles ainsi qu'à distribuer la communion. Elles sont responsables de la pastorale dans 8 paroisses et

Onze ans d'existence au service de la Coopération internationale et de la promotion de l'éducation et de la formation



Mmes Victoria Wilson et Honorine Houekpon au bord de la mer de Galilée

Le Centre International du Mont Carmel a déjà 11 ans d'existence et fait partie de la Division pour la Coopération Internationale du ministère des Affaires Etrangères et de son programme d'assistance technique.

Son objectif principal est d'aider à la promotion de l'éducation et de la formation de la femme travaillant dans les services communautaires, surtout celles faisant partie du personnel de niveau moyen, dans les pays en développement.

Le but des stages de jardinières d'enfants tenus au Centre Mont Carmel depuis 1963 consiste à aider les enseignants chargés de l'éducation de jeunes enfants à faire usage des nouvelles connaissances sur le développement de l'enfant et sur les méthodes d'éducation.

Des méthodes pédagogiques modernes ainsi que la préparation et l'utilisation du matériel didactique font partie du programme d'études, l'accent étant mis sur l'emploi et l'exploitation d'éléments naturels et autres, trouvés sur place, (vieux journaux, boîtes vides, rébus), permettant d'équiper les locaux des jardins d'enfants d'un matériel éducatif didactique, sans grands frais.

L'enseignement porte également sur le développement intégral de l'enfant, intellectuel, affectif et social pour lui assurer une bonne intégration dans sa société, et sur les méthodes de travail avec la communauté afin de promouvoir l'éducation pré-scolaire.

Organisé en collaboration avec le ministère de l'Education d'Israël, le stage du 5 janvier au 5 juillet 1972 a eu parmi les participantes à enrégistrer deux Dahoméennes à savoir : Mmes Victoria Wilson et Honorine Houekpon.

Après 5 mois d'études théoriques et pratiques au Centre, tout le groupe des 19 étudiantes (venant de la République

communautés de l'archidiocèse. C'est bien entendu la pénurie de prêtres qui a dicté cette solution de plus en plus fréquente en Amérique latine.

Centrafricaine, du Dahomey, de la Haute-Volta, du Mali, du Togo et du Zaïre) se rendirent au Mali pour un mois de travail pratique.

Au cours du travail pratique à Bamako, les jardinières d'enfants-étudiantes travaillèrent dans les jardins d'enfants locaux, en collaboration avec les éducatrices malaises et employèrent le matériel didactique fabriqué par elles-mêmes en Israël.

Au Mali, elles étaient accompagnées par deux membres du personnel enseignant de Haifa. Le stage pratique fut organisé sous les auspices du directeur du Département de l'Enfance au secrétariat d'Etat aux Affaires Sociales du Mali avec l'aide d'une Assistance Sociale du même ministère.

L'origine de la lune demeure inexpliquée

(Suite de la page 4)

Il est paradoxal de constater que chaque nouveau morceau de Lune rapporté sur la Terre donne lieu à une nouvelle devinette et anéantit toutes les théories antérieures. Les analyses ont ainsi démontré jusqu'à présent que notre satellite naturel ne pouvait pas avoir pris naissance en se détachant de la Terre en cours de consolidation. Le professeur Engelhardt est d'avis que la composition chimique des minéraux et roches de la Terre et de la Lune sont trop différentes pour que l'on puisse en déduire une genèse commune.

On a donc encore le choix entre deux hypothèses : ou bien la Lune s'est détachée très tôt d'une masse en fusion qui allait devenir un jour la Terre, ou bien elle a une origine toute différente et elle a été interceptée un beau jour par la Terre. Après examen des roches rapportées par Apollo XVI, les chercheurs allemands espèrent bien être en mesure de pouvoir dire si oui ou non la Lune est fille de la Terre.

COTONOU : Réunion de la Conférence épiscopale du Dahomey

Les 21 et 22 juin 1972 s'est tenue à Cotonou la réunion ordinaire de la Conférence épiscopale du Dahomey. Cette réunion, à la satisfaction des uns et à la surprise des autres, n'a pu prendre la décision qu'on attendait d'elle.

Tout ce que nous pouvons dire pour l'instant c'est qu'elle a eu à se pencher sur un important problème à savoir : l'enseignement catholique au Dahomey. Évidemment avec la nomination de Mgr Sastre, il a fallu remanier les commissions épiscopales et décider la nomination aux postes d'aumôneries et autres.

Enseignement

La journée du 21 juin a été entièrement consacrée à l'étude du problème touchant à l'enseignement catholique.

A cette assemblée a participé, aux côtés des Evêques, une délégation de presque toutes Diocèses du Dahomey composée de prêtres, religieuses et laïcs particulièrement aptes à donner un avis sur ce problème important qui concerne non seulement le secteur précis de l'enseignement mais aussi toute une perspective pastorale.

Ce problème sera répercuté et étudié au niveau de chaque paroisse par l'ensemble des chrétiens et de tous ceux qui s'intéressent à l'éducation des enfants.

Commissions épiscopales

Les Commissions épiscopales ont été remaniées et réparties entre les 6 Evêques du Dahomey de la façon suivante :

1. - Catéchèse et Liturgie : Mgr Christophe Adimou.

2. - Islam - Oecuménisme : Mgr André Van Den Bronk.

3. - Les Missions (Nouvelles Commissions) O.P.M. - Religions traditionnelles : Mgr Lucien Monsi Agboka.

4. - Religieux - Religieuses - Pastorale pour le Monde en mouvement (les Migrants de toutes catégories) : Mgr Patient Redois.

5. - Action Catholique - Action Sociale et Caritative - Moyens de Communication Sociale (Mass Media) : Mgr Robert Sastre.

NOMINATIONS

1. - Secrétaire de la conférence épiscopale

Après avoir assuré pendant plus de 5 ans le Secrétariat de la Conférence Episcopale, M. l'Abbé Moïse Akapko devait accorder tout son temps à sa charge de Recteur du Grand Séminaire, doit laisser ce service qu'il a accompli avec tact, discrétion et une grande disponibilité. Il sera remplacé par M. l'Abbé Achille Noudéhou, Vicaire Général de Lokossa.

2. - Aumôneries nationales

- J.E.C. - J.E.C.F. : Père Alphonse Quénium, Directeur du Collège Père Aupias B.P. 508 Cotonou

- J.O.C. - J.O.C.F. : Père Loïc de la Monneraye, Curé de St Charles Lwanga B.P. 61 Bohicon.

- J.A.C. - J.A.C.F. : Père Jean-Baptiste Dégénan, Vicaire à la Pa-

roisse Ste Jeanne d'Arc d'Allada.

- C.V. - A.V. : Père Jacques Mensah, Directeur du Pré-Séminaire Evêché de Lokossa B.P. 1 Lokossa.

- A.C.F. : Père Vincent Adjanova, Curé de St Michel de Cotonou B.P. 297 Porto-Novo.

- Scouts-Guides : Père Marcel Agboton, Supérieur du Petit Séminaire de Porto-Novo B.P. 297 Porto-Novo.

3. - Emissions radiodiffusées

("Si tu savais" - Messe dominicale) Responsable de l'Equipe : Père Julian Péroukou - Collège Père Aupias B.P. 508 Cotonou.

Membres de l'Equipe : PP Paul-Gaspard Dagnon - Alphonse Quénium - Théophane Houéchénou etc...

4. - Autres nominations

- M. l'Abbé Cyprien Tindo est nommé Professeur au Séminaire St Paul du Djima B.P. 80 Bohicon.

- A la suite du départ du Père de Benoist, le Père Antoine Ganéy assure provisoirement le service de la Direction des Oeuvres.

Session sacerdotale

La Session initialement prévue pour les Jeunes Prêtres, du 7 au 10 juillet à Ouidah, est remplacée par une Session qui s'adresse à tous les Prêtres du Dahomey (avec une priorité pour ceux qui ont moins de 5 ans de sacerdoce). Elle aura pour thème : "La Spiritualité Sacerdotale, suivant les indications du Synode 71". Elle se tiendra à Ouidah - Séminaire St Gall, du 24 au 29 juillet (s'en référer à la circulaire qui a été envoyée à tous les prêtres).

Pèlerinage national de Dassa

Le pèlerinage national de Dassa aura lieu le dimanche 20 août et aura pour thème : "La souffrance". La messe concélébrée sera présidée par Mgr Sastre.

La veille, à 23 heures, une messe sera célébrée par les prêtres ordonnés cette année.

Réunion des conférences épiscopales Dahomey - Togo

La réunion des deux Conférences Episcopales du Dahomey et du Togo n'a pu se tenir à Ouidah, le 23 juin, comme prévu, les Evêques du Togo en ayant été empêchés. Cette réunion est reportée à une date ultérieure.

Cotonou, 1er juillet 1972.

Ouverture des chapitres généraux des deux Congrégations Dahoméennes :

PETITES SERVANTES DES PAUVRES

à CALAVI, le 2 Août 1972

SŒURS DE ST AUGUSTIN

à COTONOU St Michel, le 8 Août 1972

Acheter "LA CROIX"
c'est bien !
S'y abonner
est pourtant mieux.

6 AOUT A LOKOSSA : ORDINATION ÉPISCOPALE DE Mgr SASTRE

L'Ordination Episcopale de Monseigneur Sastre aura lieu à Lokossa, le dimanche 6 août 1972, à 10 heures. Elle sera présidée par Monseigneur Bernardin Gantin, Ancien Archevêque de Cotonou, Secrétaire Adjoint de la Congrégation pour l'Evangélisation des Peuples, Consécuteur Principal, assisté de Monseigneur Dosso, Archevêque de Lomé et de Monseigneur Adimou, Archevêque de Cotonou.

Des livrets imprimés permettront aux participants de mieux suivre le rite de l'Ordination Episcopale et d'en saisir les sens.

L'Intronisation du nouvel Evêque

suivra la cérémonie de Episcopale.

Le sens profond du rituel de l'Obedience est de faire du nouvel évêque, en son nom et au nom de ceux que l'on connaît, l'attachement fraternel à la diocèse doit avoir pour effet et Pasteur dans la Foi et d'une collaboration sincère.

Chaque Curé de Paroisse doit préparer spirituellement pour le prochain événement, tous ceux qui ont désir d'y participer.

- cet homme au sourire malicieux, au souffle d'emphysème sans colères, mais qui finit délicat dans ses lettres

- cet homme d'accueil qui langage dur, bonhomme mais vous jetait dans le délice de Dieu

- cet homme aux mains calleuses, ouvrier de ses amis, mais promoteur d'une mission qui ne fut pas une entreprise

- cet homme généreux qui donnait du sucre aux enfants, des sulfones aux lèpreux et du rhum aux valides

- cet homme qui a tarabusté hommes supérieurs à lui, sans finalement les évêques

- cet homme de prières qui retirerait en présence de Dieu

- cet homme qui a conduit obstinément en bravant la mort sans finir à l'hôpital

- cet homme qui fut enterré vivant, admis dans la tradition boulevard avant de frapper à la porte de Pierre.

Séminaire St-Gall : ordination

Ont été ordonnés au Sous-diacanat :

Jean-Benoit Gnabodé du Diocèse de Porto-Novo

André Houessou Dessou du Diocèse de Porto-Novo

Henri Elégbedé du Diocèse d'Abomey

Benjamin Gaglozoun du Diocèse de Lokossa

Ambroise Médégnan du Diocèse de Lokossa

Un missionnaire retenu en France par la maladie se donne le temps de titrer la vie du Père Chazal

Si vous avez des faits, mémoranda, lettres, veuillez l'aider en les écrivant le plus tôt possible vers

"Missions africaines"
11 rue Crillon
Paris 4^e

Daniel Kpinso du Diocèse de Rogation Lokossa du Diocèse de Lokossa

Paul Vieira du Diocèse de Sokodé

Raphaël Badatana du Diocèse de Sokodé

Gabriel Kalgora du Diocèse de Sokodé

Ont été ordonnés prêtres :

Alexis Massolokonon du Diocèse de Porto-Novo en la Cathédrale

ville le 15 juillet 1972

Emile-Louis Amoussou du Diocèse d'Atakpamé (Togo) le 9 juillet

Togo

Directement d'Orly et du Bourget

Toutes destinations — Bonne arrivée garantie

Poussins Lebrecht Chair

2 kg. à 10 semaines

STARROSS — Ponte intensive — 300 œufs annuels — Races puras SUSSEX, BLEU HOLANDA, NEW HAMPSHIRE, RHODE ISLAND, Gros Pékins et croisements LAPINS GEANTS de Bouscat — 6 kg. — Le seul consommable à trois mois.

ELEVAGE DU MOULIN - 77 - Marles-en-Brie (France)

— Pour dénicher un élevage : notre formule 20 poussins et une élevageuse. Demandez notre notice.



monde - ainsi va le monde - ainsi va

LES SOVIÉTIQUES & LE PRIX NOBEL

Au cours des soixante-et-onze ans qui se sont écoulés depuis la création du Prix Nobel (en 1901), les russes et les soviétiques ont amassé un nombre impressionnant de ces prix toujours très appréciés.

L'attitude du Kremlin envers l'Académie suédoise et ses Prix Nobel de littérature a pourtant toujours été ambivalente. Ce préjugé de Moscou, dans lequel l'admiration le dispute à la haine, ne s'applique pas seulement aux quatre Russes auxquels ce prix a été décerné mais également aux Lauréats étrangers du Prix Nobel.

En 1939 par exemple, peu de temps après l'attaque de la Finlande par l'URSS, la presse soviétique avait qualifié de "provocation" le Prix Nobel décerné à l'écrivain finlandais Frans Siliapaa, accusant l'Académie suédoise de conspirer contre le régime soviétique.

Mais en 1971, lorsque ce Prix a été décerné au Poète communiste chilien

Chasseur d'une autre époque



Cette image n'a pas été prise lors du tournage d'un film d'antan. Cet Australien du nom de Dallas Conway parcourt les forêts, armé de son arc et de ses flèches. Son œil perçant et sa main exercée lui permettent de ne pas manquer un animal à 80 mètres. Voici ce chasseur d'un autre âge avec l'une de ses victimes, un jeune sanglier.

(Photo O.C.P.I.)

Pablo Neruda, le Lauréat et son prix ont été l'objet des éloges de la presse contrôlée par Moscou.

Les quatre Lauréats russes du Prix Nobel de littérature ont été jugés selon les mêmes normes. Un seul d'entre eux a été trouvé digne des éloges de la presse soviétique, les trois autres ayant refusé de se conformer au précepte de Lénine selon lequel l'expression artistique doit répondre aux diktats du parti communiste et servir exclusivement ses intérêts.

Les porte-paroles du communisme ont été exaspérés en 1958 lorsque ce prix a été décerné à Boris Pasternak, principalement pour son roman "le Docteur Jivago". Cette œuvre, qui est toujours interdite en Union Soviétique, avait été jugée excellente tant par ses qualités littéraires que pour l'aperçu qu'elle donnait de la société communiste. Parce qu'elle critiquait le régime bolchévique et qu'elle soutenait une philosophie religieuse, cette œuvre a été tournée en dérision par le parti soviétique qui a traité M. Pasternak de "traître", de "bon-gosse réactionnaire" et de "minable barbouilleur de papier".

Boris Pasternak est mort en 1960. Il n'avait jamais osé sortir de l'URSS pour recevoir son prix, de crainte que les autorités soviétiques ne lui permettent pas de rentrer dans son pays. Il finit par refuser cet honneur apparemment sous la pression des autorités.

En 1970, l'Académie suédoise a décerné ce prix à Alexandre Soljenitsyne, ce qui leur a valu, encore une fois, à tous les deux les foudres de la presse soviétique.

Comme M. Pasternak, M. Soljenitsyne n'est pas allé en Suède pour recevoir son prix, parce qu'il craignait que les autorités soviétiques ne lui interdisent de rentrer dans son pays. De plus, lorsque le secrétaire de l'Académie royale suédoise, M. Karl Regnar Gierow, a accepté de se ren-

LE SAVEZ-VOUS ?

Un projet de convention, récemment approuvé par les experts de quelque 50 pays, va encore favoriser les efforts entrepris à l'échelle nationale et internationale pour protéger les monuments historiques et les sites naturels (parcs et réserves). Il sera soumis dès octobre prochain à l'approbation de la Conférence générale de l'Unesco et, une fois adopté, à la ratification des Etats membres de l'Organisation.

L'une de ses dispositions concerne la création d'un "Fonds du patrimoine mondial", alimenté par des contributions d'Etats membres et de fondations publiques et privées. Ce fonds, espère-t-on, procurera au cours des prochaines années les ressources supplémentaires indispensables à l'on veut assurer la sauvegarde des monuments et des sites naturels pour le plaisir et le profit des générations futures.

D'importants gisements d'uranium de mercure, d'étain et de gaz naturel ont été découverts en Algérie. Celui d'uranium situé dans le massif du Hoggar renferme 12.000 tonnes selon les premières estimations. Il s'agit

Aucune chance pour le cœur artificiel ?

Lorsque le professeur Christian Barnard effectua la première transplantation cardiaque au monde, tous les spécialistes crurent qu'une ère nouvelle venait de s'ouvrir dans la recherche médicale. On pensa que de rapides progrès allaient être accomplis dans le domaine des greffes d'organes. Mais lors d'un congrès récent rassemblant des chercheurs de 14 pays à Stuttgart, le professeur E.S. Bücherl, grand spécialiste de médecine humaine, constata non sans une certaine résignation qu'aucun grand progrès n'avait été réalisé depuis l'opération sensationnelle du Cap du 3 décembre 1967.

Afin de faire progresser ce difficile domaine, le professeur Bücherl est d'avis que les médecins, biologistes, physiciens, chimistes et ingénieurs devraient pratiquer une collaboration internationale bien plus intense. Le congrès de Stuttgart, intitulé "Médecine-Technik 72", avait ainsi pour but de relancer un tel travail d'équipe. Les possibilités d'échanges d'organes ont été évoquées ; mais il est apparu que le recours aux organes artificiels n'a guère de chances pour le moment. Les animaux pourvus d'organes artificiels restent en vie pendant plusieurs jours, mais le problème de l'incompatibilité entre la matière vivante et la matière morte demeure toujours irrésolu. C'est surtout le sang qui se refuse à admettre l'implantation des "corps étrangers".

Quant à la transplantation des organes naturels, les perspectives sont légèrement meilleures. Bien que le professeur Bücherl fasse remarquer

dre à Moscou pour remettre à Soljenitsyne le parchemin et la médaille du Prix Nobel, au cours d'une cérémonie qui devait avoir lieu dans un appartement, à Moscou, le Kremlin a refusé de lui accorder un visa.

Les réserves du gisement de mercurie, découvert à Azzaya dans les constantinois, ont été évaluées à 18.000 tonnes ce qui place semble-t-il l'Algérie au troisième rang des pays producteurs. Le gisement de Wolfram et d'étain renferme 30.000 tonnes de minerai.

• Selon les statistiques établies par des sources militaires israéliennes, 817 Israéliens sont tués dans les hostilités depuis la guerre des six jours. Parmi eux, 637 sont des soldats et 180 des civils. Quant aux blessés il faut compter 3.109 dont 916 civils. Et ce n'est pas fini.

• En effet, selon la "News Agency officielle irakienne, l'Irak a décidé de ne pas participer aux Jeux Olympiques de Munich en août. Le comité irakien des Jeux Olympiques a pris cette décision "conformément à la résolution de consacrer toute l'énergie du comité et toutes ses ressources financières au service du combat pour la victoire sur Israël". A suivre donc.

que les fameuses réactions latentes donnent encore beaucoup à retarder. On s'efforce actuellement de traiter chimiquement les organes transplantés pour les faire accepter plus facilement par l'organisme receveur.

Un autre problème délicat à résoudre sur le plan de l'éthique : le nombre des donneurs d'organes tueux est environ cinq fois moins que celui des receveurs en puissance. Selon quelle critères faudra-t-il faire un choix parmi les derniers

Les organes d'animaux ne sont indiqués pour des transplantations que pour des transplantations de l'homme, car ils sont en général moins grande durée de vie. En de ce bilan somme toute peu réel, le congrès de Stuttgart ne peut pas de voir la technique greffe faire des progrès certains l'avenir. Ingénieurs et techniciens sont prêts, mais ce sont les médecins et les biologistes qui ont encore coup d'énergie à éclaircir.

E. Thom

Un champion du monde qui fera l'impossible pour le rester...



Le boxeur argentin Carlos Monzón se prépare pour le match du 17 juillet à Colombes où il tentera de conserver son titre mondial des poids moyens face au champion d'Europe, le Français Jean-Claude Boultier. Il se console en contemplant le coin des récompenses acquises.

(Photo O.C.P.I.)